



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE
TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Nom du responsable -----

Adresse -----

Tél -----

Représentant de l'association -----

Nom et adresse de l'association -----

Sollicite pour l'association pré-citée et conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire:

De 1er groupe: boissons sans alcool, eaux, jus de fruits, thé, café,...

De 3ème groupe: vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis et jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Lieu -----

Date -----

horaires (début et fin) -----

à l'occasion de -----

Crest, le

Signature et cachet de l'association